



L'enquête Mobilité lancée sur un bassin de 44 communes

À partir du 17 novembre 2020, une enquête mobilité est lancée sur 44 communes composant le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise. Pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, cette étude d'envergure va permettre de mesurer précisément les déplacements quotidiens des habitants de ce bassin de vie. Dès le mois d'octobre 2020, des enquêteurs agréés vont réaliser des repérages et préparer leur futur passage ou entretien auprès d'un échantillon de population.

Connaître précisément les trajets réalisés, les modes utilisés (vélo, marche, train, voiture, bus, moto, covoiturage, vélo électrique...), mais aussi les motifs (études, travail, achats, loisirs...). Des données essentielles pour analyser notre mobilité, pour évaluer les nouvelles pratiques à soutenir ou les améliorations à apporter, et ainsi... **mieux organiser la mobilité de demain sur la Métropole Toulonnaise**. C'est l'objectif de cette grande enquête mobilité lancée aujourd'hui.

Un périmètre d'enquête de 44 communes

Cette enquête d'ampleur est menée en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et techniques (État, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise, CEREMA, SCoT Provence Méditerranée).

Elle s'appuie également sur une collaboration étroite entre les Communautés d'Agglomération Sud Sainte Baume et Provence Verte et les Communautés de Communes Vallée du Gapeau, Méditerranée Porte des Maures et Cœur du Var.

Ainsi, elle porte sur un territoire beaucoup plus large que les périmètres administratifs intercommunaux, pour tenir compte de la **réalité de nos déplacements**. *On peut ainsi habiter à Garéoult et étudier à La Garde, ou faire des trajets quotidiens entre Collobrières et Hyères ou se rendre de Signes à Sanary-sur-Mer le week-end...*

Cette étude, dont les **premiers résultats sont attendus au troisième trimestre 2021**, va donc constituer une base de données actualisée, réaliste et objective sur les pratiques de mobilité d'un bassin de vie de **44 communes et près de 600 000 habitants** de Saint-Cyr-sur-Mer à l'ouest, à Hyères au sud, à La Roquebrussanne au nord et au Lavandou à l'est.

Une méthodologie d'enquête fiable et certifiée

L'enquête mobilité est réalisée selon la méthodologie du CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Pour cela, un **échantillon représentatif du territoire** est en cours de constitution (environ 11 500 personnes au total). La Métropole a mandaté une entreprise spécialisée dans ce type d'enquête, la **société ALYCE**. **Courant octobre 2020, des enquêteurs de cette société seront présents sur les 44 communes pour faire des repérages d'adresses et préparer leur futur passage pour les interviews**. Les habitants de ces 44 communes peuvent ainsi être contactés directement durant cette période par ces agents. Les interviews seront ensuite réalisées au domicile de ces personnes ou par téléphone à compter du 17 novembre 2020.